

DEBAT NATIONAL SUR L'ECOLE

Thème 05 : Quel socle commun de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

□ Règles de comportement, savoir être :

- Redonner à l'effort ses lettres de noblesse ; le travail est une valeur à réhabiliter.
- Expliquer, faire admettre le bien fondé du règlement intérieur et l'appliquer ; l'adolescent a besoin de repères nettement définis. Savoir se situer par rapport aux autres est important.
- Par l'intermédiaire des associations de parents d'élèves, impulser une implication plus importante des parents dans le suivi (comportement et résultats) de leurs enfants.

□ Connaissances, compétences :

- Définition claire des exigibles constituant le tronc commun (60% de l'horaire collège) et des enseignements complémentaires (40% de l'horaire collège).
- Définir et inclure dans les exigibles les compétences à acquérir au collège quant à l'utilisation de l'outil informatique.
- Enseignements complémentaires : modules d'approfondissement, modules de remédiation, apprentissage d'une deuxième langue étrangère, itinéraires de découverte, ...(certains de ces enseignements complémentaires seraient imposés par le conseil pédagogique du collège*, d'autres seraient choisis par les élèves).

*structure à définir : voir thème 8

- Priorité absolue donnée à la maîtrise de la langue française, indispensable à une bonne compréhension dans les autres disciplines.
- La première langue étrangère étudiée ne doit pas être nécessairement l'anglais ; la « méthode globale » d'apprentissage doit être adaptée.

□ Evaluation :

- La maîtrise des exigibles doit se faire à chaque niveau pour déceler les lacunes et y remédier en « temps réel » (voir enseignements complémentaires).
- Un « Brevet d'Etudes Fondamentales » regroupant toutes les disciplines du tronc commun et quelques éléments choisis dans les enseignements complémentaires pourrait être un indicateur sérieux pour l'orientation ; de plus, les désaccords « parents - chef d'établissement » en fin de troisième concernant le passage en seconde générale et technologique pourraient être réglés de manière plus simple : la commission d'appel serait remplacée par les résultats obtenus à l'examen.
- L'évaluation des enseignements complémentaires est indispensable et les critères retenus pour cette évaluation doivent être clairement définis.

Thème 08 : Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

□ Causes du manque de motivation de certains élèves :

- Début de l'adolescence, rejet de l'autorité parentale ou de l'autorité tout simplement...
- Hétérogénéité des classes (certains élèves ont des difficultés et se découragent, d'autres s'ennuient, parfois lassés par les répétitions trop nombreuses...).
- Les discours sur l'effort et sur le travail sont mal perçus dans le contexte de la société des loisirs d'une part et du chômage d'autre part.
- Le collège actuel est une structure qui ne tient pas suffisamment compte des aptitudes multiformes des élèves.

□ Ebauches de solutions :

- Aide aux élèves :
 - Etudes surveillées encadrées par des étudiants pour remédier au manque de disponibilité de certains parents (atmosphère de travail, émulation, aide ponctuelle, méthodes de travail...).
 - Constitution de groupes de rattrapage et de groupes d'approfondissement avec des objectifs précis et connus de tous.
 - Allègement du contenu des exigibles du tronc commun afin de réellement mettre en place les enseignements complémentaires (Voir thème 5).
 - Possibilité pour les élèves de choisir un ou deux enseignements complémentaires en fonction de leurs goûts ou de leurs aptitudes.
 - Envisager la mise en place d'un tutorat...le tuteur pourrait être un parent, un élève plus âgé ..
 - Utilisation des outils multimédia (logiciels d'apprentissage...).
- Changer la structure du collège :
 - Tronc commun auquel s'ajoutent des enseignements complémentaires différenciés .
 - Création d'un conseil pédagogique d'établissement:
 - ◆ Constitution: chef d'établissement, professeurs avec la participation des I.P.R
 - ◆ Rôle: mettre en œuvre des actions pédagogiques ciblées aux objectifs bien définis.
 - ◆ Moyens: disposer d'une certaine autonomie financière et conceptuelle.
- Se donner les moyens du changement :
 - La mise en place de certains enseignements complémentaires exige la création de groupes plus restreints qu'un groupe classe (expérience des I.D.D.) ; le bénévolat ne saurait faire office de moyens.
 - Pour donner à chaque collège la capacité de réagir en "temps réel" et donner au conseil pédagogique de véritables moyens, prévoir une enveloppe budgétaire spécifique.
 - Amener la plupart des collégiens au niveau d'un vrai « Brevet d'Etudes Fondamentales », attestant l'acquisition de connaissances et de compétences, demande un investissement important qu'il est indispensable de faire pour permettre une bonne insertion dans l'après collège !

Thème 13 : Comment prendre en charge les élèves en grande difficulté ?

□ Définition de l'élève en grande difficulté :

- Difficultés scolaires (blocage des mécanismes de lecture, dyslexies...).
- Difficultés psychologiques (hyperactivité ...).
- Difficultés de santé (anorexie, handicap psycho-moteur ...).
- Difficultés économiques, sociales et culturelles.

Avec, pour certains élèves, un cumul de ces différents handicaps...

- Rechercher en amont les origines du retard scolaire et des difficultés d'adaptation :
(le Collège ne fabrique pas au départ l'échec, il hérite en sixième d'élèves déjà en difficulté)
 - Nécessité d'une véritable évaluation/remédiation dès l'école primaire avec des objectifs d'orientation spécifique.
 - Nécessité d'un renforcement des structures d'accueil pour les enfants relevant d'une éducation spécialisée.
 - Nécessité d'un dépistage obligatoire en médecine scolaire et d'un suivi médical renforcé pour aider enfants et parents démunis.
 - Mutualiser les compétences de chacun des partenaires du système éducatif (médecins, infirmières, assistantes sociales, psychologues, enseignants, orthophonistes...).

 - Créer des structures scolaires avec :
 - Alternance et parcours personnalisés.
 - Effectifs allégés.
 - Soutien scolaire.
 - Enseignants spécialisés, mobiles et volontaires.

 - Revaloriser les filières professionnelles(réinstaurer les CPA)

 - Développer l'outil informatique pour redonner confiance et développer des qualités d'observation, de rapidité...

 - Développer la lecture et l'écriture au C.D.I. par exemple, avec des éditions modernes et attractives.

 - Développer toutes les pédagogies pluridisciplinaires qui favorisent les échanges, le travail en groupe, une relation moins rigide avec l'enseignant.

 - Augmenter les moyens en personnels.
-